

AUTORISATION DE MÉMOIRE DE MAÎTRISE PAR ARTICLE(S)

Fiche à remplir par l'étudiant et son directeur de recherche
à remettre au Comité de programmes

Selon la politique du Centre Eau Terre Environnement, le mémoire de maîtrise par articles doit contenir **au moins 1 article qu'il soit soumis, publié ou prêt à soumettre**.

Article(s) proposé(s) avec le mémoire de maîtrise
(indiquez le nombre d'articles dans les cases correspondantes) :

Prêt à soumettre Soumis Accepté Publié

Préciser sur une feuille annexée la référence complète du ou des articles, soit le nom des auteurs, le titre du ou des articles ainsi que le nom complet de la ou des revues.

À JOINDRE AVEC LA DEMANDE D'AUTORISATION : Joindre un plan provisoire du mémoire prévu. Le mémoire devra être rédigé en suivant les directives du guide de présentation des mémoires et thèses **au chapitre 4** (<http://sdis.inrs.ca/guide-des-memoires-et-theses>).

Nom de l'étudiant : _____

Nom du directeur de recherche : _____

Signature de l'étudiant : _____ Date : _____

Signature du directeur de recherche : _____ Date : _____

Signature du responsable du programme : _____ Date : _____